



Le 11 janvier 2025

Vœux du maire

Mesdames et Messieurs en vos titres, grades et qualités,
Chères Vincentaises, chers Vincentais,

Après avoir célébré Noël et la nouvelle année en famille ou entre amis, il est aujourd'hui temps de satisfaire à une autre tradition, celle de nous rassembler pour échanger nos vœux et réfléchir à l'année écoulée, tout en envisageant avec espoir celle qui s'annonce, 2025 mais aussi les suivantes.

Au niveau national, outre la célébration des 80 ans de la libération de Paris, les Jeux Olympiques et la réouverture de Notre Dame de Paris, 2024 fut marquée par une séquence électorale imprévue. Imprévue quant à son calendrier mais également quant aux résultats du second tour des législatives. La tripartition de notre assemblée nationale nous place aujourd'hui dans une instabilité politique que nous n'avions pas connue depuis la 4^{ème} République et ce, à un moment où la France doit faire des choix importants, pour ne pas dire cruciaux, pour son avenir. Notre situation financière et la dissolution de notre souveraineté, entre autres, nous impose de réagir. Là est donc mon premier vœu : Que nos dirigeants aient le courage nécessaire, aient du courage, pour réinscrire la France dans son avenir ! Ce premier vœu s'accompagne du 2^{ème} qui est son corollaire : « soyons libres des préjugés et des dogmes. Notre époque n'en manque pas. Soyons libres du prêt à penser qui dissimule les réalités, qui tord la vérité. Être libres pour être vrai ». A ces mots prononcés par notre ministre de l'intérieur, Monsieur Bruno RETAILLEAU, le 24 novembre dernier à Mouchamps à l'occasion du 95^{ème} anniversaire du décès de Georges CLEMENCEAU, j'ajouterais ceux-ci : ayons des idéaux mais, ne cédon pas à l'idéologie ! Nos idéaux doivent nous permettre de changer notre quotidien, de l'embellir. L'idéologie, elle, travestit la réalité pour la faire entrer dans son système prédéfini d'idées. Ne nous laissons pas dicter notre façon de penser. Restons libres, libres des préjugés, libres des dogmes !

Au niveau local, je ne reviendrai pas sur les réalisations déjà listées par Corinne EVRA. Elles ont été nombreuses et il en reste encore beaucoup à faire. Mais avant de parler de l'avenir, je souhaite vous parler de nos échecs, de mes échecs. Comme je m'y étais engagé lors de la campagne municipale de juin 2023 et parce que ma seule légitimité vient de vous, j'ai voulu me mettre au service de l'intercommunalité pour faire évoluer le sujet sensible de la collecte des déchets et de la redevance « incitative ». Je n'ai pas été élu dans les instances idoines. J'ai donc fait des propositions. Elles n'ont pas été retenues ! Je continue et continuerai d'être force de proposition. Je continuerai d'être fidèle à mes convictions, de parler vrai en votre nom ! Je mets également mon énergie dans la lutte contre cette dynamique « mortifère » pour nos communes que constituent les mutualisations et transferts excessifs de compétences au profit des intercommunalités. Ne transformons pas nos mairies en des coquilles vides ! Le maire reste l'élu préféré des français. Il est au contact, il est disponible et dispose encore des moyens de dire oui, de dire non. Gardons-lui ses prérogatives ! Nous, français, sommes attachés à trois entités géographiques administratives : la nation (l'État. Notre France), le département (notre chère Vendée) et la commune (notre magnifique Saint-Vincent-sur-Jard). Recentrer les compétences sur ces 3 niveaux ne serait-il pas un bon point de départ pour une réflexion devant conduire non seulement à des économies pour notre pays mais surtout à une pleine efficacité de l'action publique ?

Parce qu'un élu a le devoir, même au niveau communal, d'inscrire le territoire dans le temps long, le conseil municipal et moi avons de grands projets pour Saint-Vincent.

- Notre jeunesse est notre avenir ! Mais quel avenir si nous ne sommes pas en mesure de lui offrir aujourd'hui les conditions optimales de sa construction. Saint-Vincent a la chance d'avoir au sein de son école maternelle et primaire une équipe enseignante de très grande qualité. La commune met également à disposition de notre jeunesse un socle périscolaire de grande valeur. A ces beaux bijoux, ne manque plus que l'écrin. C'est pour cela que nous allons moderniser, agrandir et mettre aux normes notre école communale. L'accueil de nos plus jeunes dans des structures modulaires n'a que trop duré ! Notre objectif est d'accueillir nos élèves dans leur nouvelle école pour la rentrée 2028/2029.

- Mais que serait la préparation de l'avenir sans préserver notre histoire ? Aussi, allons-nous restaurer le clocheton de notre office de tourisme. Il prend l'eau et sa structure est affaiblie. Il nous faut agir ! Nous en profiterons pour rénover l'intérieur des bureaux afin de mieux y accueillir les visiteurs l'été.
- Autre gros chantier qui ne peut plus souffrir d'attentisme : notre église Saint-Vincent. Datant pour sa partie la plus ancienne du XIème siècle, de lourds et longs travaux sont à réaliser. Leur achèvement pourrait être courant 2030.
- Nous travaillons également sur la création d'un pôle santé qui, à terme, permettra d'étoffer l'offre médicale disponible à Saint-Vincent-sur-Jard.

En termes d'aménagement du territoire, deux sujets dimensionnants nous mobilisent :

- Les travaux sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU-I) sont en cours. Le PLU actuel datant de 2012 reste, malgré plusieurs mises à jour, très permissif. Le PLU-I applicable à Saint-Vincent-sur-Jard garantira une plus grande harmonie architecturale et la préservation des bâtisses les plus remarquables. Ce PLU-I devrait être opérationnel au cours du second semestre 2026.
- Vous avez été nombreux à participer à la réunion publique sur la gestion de notre trait de côte. Vous savez donc qu'avec nos partenaires (intercommunalité, S.M.B.L, département et services de l'État), nous continuons de travailler de concert dans le cadre d'un Projet Partenarial d'Aménagement qui devrait être signé prochainement. C'est dans ce cadre qu'une étude sera menée sur le probable estuaire en basse vallée du Goulet. Cette recomposition spatiale d'envergure doit être préparée afin d'accompagner la nature plutôt que d'en subir les conséquences. L'aménagement d'une coulée verte reliant la terre à la mer entre le Clos Thorel et le rivage maritime en longeant le Goulet est une idée dont nous entendons parler depuis de nombreuses années. Nous avons lancé l'étude de faisabilité. Nous aurons les résultats définitifs à la fin du premier semestre de cette année. La réalisation de cette coulée verte dépendra bien évidemment des résultats de l'étude sur « l'estuarisation ».

Vous l'entendez, de nombreux projets vont voir le jour dans les prochaines années. Ils sont possibles grâce à une situation financière municipale exceptionnelle. Exceptionnelle, oui ! En effet, nous travaillons étroitement avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) afin de réaliser un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) et j'ai l'honneur de vous annoncer que Saint-Vincent-sur-Jard est dans le top 5 des communes de taille équivalente les mieux gérées de France. Pour cela, Monsieur le maire honoraire CHABOT, mon cher Robert, merci ! Merci à vous et vos différentes équipes municipales de nous permettre aujourd'hui d'inscrire Saint-Vincent dans un avenir radieux et ambitieux !

Je souhaite aussi remercier les associations (membres des bureaux et adhérents), les commerçants et restaurateurs Vincentais, les professionnels de santé, les artisans... Bref, tous ceux qui font vivre Saint-Vincent-sur-Jard et la dynamisent. Je remercie également chaleureusement tous les bénévoles, ceux de la Réserve Citoyenne de Sécurité Civile qui a vu le jour en 2024, ceux du Centre Communal d'Action Sociale et ceux qui nous aident dans l'organisation des activités municipales. Je n'oublie pas non plus la Gendarmerie, les pompiers, les services médicaux d'urgence et les agents de l'Office National des Forêts. J'adresse enfin mes remerciements aux agents municipaux et intercommunaux mais aussi aux élus pour tout le travail effectué en 2024 et pour celui qui ne manquera pas d'être fourni en 2025.

Avant de conclure, je veux exprimer la gratitude de la collectivité envers les plus âgés d'entre nous, nos aînés, ceux qui ont contribué et contribuent encore à l'histoire et au développement de notre commune. Vos réalisations et engagements au sein des associations mais aussi dans la vie quotidienne de la commune constituent un apport majeur reconnu de tous. Vous contribuez à faire vivre Saint-Vincent-sur-Jard, à la faire rayonner par-delà ses limites territoriales. J'ai, entre autres, en tête nos porte-drapeaux Vincentais qui bravent les kilomètres et la météo parfois capricieuse pour faire flotter nos couleurs lors de cérémonies commémoratives. Je pense également aux fêtes organisées à l'occasion d'anniversaire, de soirées thématiques, d'évènements... Si l'âge ride les corps, il n'a pas d'effet sur vos esprits ! A vous les aînés, je vous formule ce double vœu : de bonheur et de santé ! Puissiez-vous être nombreux à rejoindre en bonne santé nos deux centenaires Vincentais ! Puissiez-vous encore longtemps partager avec les plus jeunes votre sagesse, vos expériences et vos connaissances.

Chères Vincentaises, chers Vincentais, chers amis, en regardant vers l'avenir, je suis plein d'espoir et d'enthousiasme face à ce que nous pouvons accomplir ensemble. Je vous invite donc tous à participer activement à la vie de notre commune. Vos idées, vos suggestions et votre participation sont essentielles pour construire ensemble un avenir qui nous ressemble, un avenir qui nous rassemble. Ensemble, continuons de faire de Saint-Vincent-sur-Jard, un lieu de partage et de solidarité. Que cette année 2025 soit celle de la convivialité et des rencontres. Profitons des moments de fête, des cérémonies et des nombreuses activités qui rassemblent les différentes générations et favorisent les échanges.

Ensemble, faisons de 2025 une année mémorable pour notre commune.

Meilleurs vœux !

Vive Saint-Vincent-sur-Jard ! Vive la Vendée ! Vive la République et surtout, vive la France !

